

Les poids lourds rouleront-ils toujours en ville ?

Blain — Le financement d'une étude sur la circulation des poids lourds en ville et les projets d'épandage d'une unité de méthanisation sont les dossiers majeurs évoqués jeudi au conseil.

Les projets

C'est par le biais d'une proposition de décision modificative du budget primitif qu'a été annoncé, jeudi soir, au conseil municipal, le projet d'une étude sur la circulation des poids lourds dans la commune. Elle portera essentiellement sur les véhicules pénétrant dans Blain par la RD164 (route de Redon).

Étude menée en septembre

« Cette étude permettra d'avoir une qualification sur l'origine des véhicules, et servira à finaliser un projet de déviation, a précisé Philippe Caillon, premier adjoint au maire. Quatre entreprises ont été sélectionnées. L'étude sera menée à la rentrée de septembre afin d'avoir des chiffres représentatifs de l'activité. »

Une dépense de 32 000 € a été votée, à l'unanimité, pour cette étude. Dépense couverte partiellement par une subvention départementale d'un montant de 13 333 €. « **Concernant une éventuelle déviation des poids lourds, c'est le Département qui décidera, et non le maire, comme je l'ai vu et entendu** », a déclaré Jean-Michel Buf.

Unité de méthanisation à Saint-Herblain

Présenté en détail par Philippe Caillon, ce dossier n'a pas fait l'unanimité, et c'est même de justesse qu'un



Les flux de circulation en provenance de la RD164 vont faire l'objet d'une étude détaillée en septembre.

PHOTO : OUEST-FRANCE

vote favorable a été acquis. L'avis de la commune de Blain était sollicité sur le projet de construction d'une unité de méthanisation à Saint-Herblain, des zones agricoles de la région blinoise intégrées dans le plan d'épandage.

« **Nous n'avons aucune information sur ce qui sera traité dans cette**

unité, et donc sur ce qui sera épan-
du, » a souligné Jean-Pierre Hamon, pour le groupe Initiatives citoyennes, « **et que penser du transport des digestats sur d'aussi longues distances ?** » Des propos repris par Olivier Pineau, qui a exprimé aussi des inquiétudes sur l'emplacement retenu pour le projet, en bord de Loire.

Le maire a affirmé vouloir « s'en remettre aux avis des autorités de tutelle, environnementale et préfectorale » et « donner un signal fort pour aller vers la transition énergétique ». Un avis favorable est donné au projet par quinze voix pour, six élus votant contre et six autres s'abstenant.